LES RECOMMANDATIONS POUR UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE À MONTRÉAL

Dans le cadre de la consultation sur l'opportunité pour la Ville de Montréal de se doter d'un Conseil des politiques alimentaires

Consultation publique pilotée par la
Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

Mémoire déposé par la table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles

Action-Gardien

Octobre 2015

Action-Gardien

TABLE DES MATIÈRES

1- Présentation de la Table Action-Gardien et de ses perspectives d'intervention **1**

1.a- Liste des membres 2

1.b- Les obstacles à une bonne alimentation dans le quartier 2

2- Proposition pour une stratégie montréalaise en alimentation **3**

2.a- La mission 3

2.b- La gouvernance 3

3- Les champs de compétence d'un conseil en politiques alimentaires **4**

3.a- L'agriculture urbaine en tant qu'outil de développement social et urbain 5

3.b- Des équipements publics pour soutenir l'autonomie alimentaire dans les quartiers 6

3.c- Les offres de services dédiées aux entreprises d'économie sociale 6

3.d- Un rôle d'interlocuteur vis-à-vis des paliers de gouvernement 6

3.e- L'accompagnement des initiatives locales 7

3.f- L'implication des parties prenantes en matière de sécurité alimentaire 7

4- L'arbre est dans ses feuilles **7**

5- Retour sur les recommandations pour une politique alimentaire à Montréal **8**

Le mémoire ici déposé à la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise est présenté par le comité en sécurité alimentaire[1] de la Table Action-Gardien. Les membres de ce comité mènent une réflexion sur les stratégies pour améliorer l'accès aux aliments dans le quartier Pointe-Saint-Charles, et nous présentons ici les perspectives que nous souhaitons pour un conseil municipal en matière de sécurité alimentaire. À la fin du document, le résumé reprend sous forme de recommandations les énoncés du comité qui concernent à la fois la structure souhaitée d'un tel conseil des politiques alimentaires et aussi sur les champs d'intervention qui demandent un leadership de la part de la municipalité.

1- PRÉSENTATION DE LA TABLE ACTION-GARDIEN ET DE SES PERSPECTIVES D'INTERVENTION

Créée en 1981, la Table Action-Gardien favorise le développement du quartier dans une perspective de lutte à la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie de la population. La Table de concertation est un regroupement d'organismes communautaires du quartier Pointe-Saint-Charles, et œuvre dans une perspective de lutte à la pauvreté et de changement social. Les organismes membres exercent un pouvoir collectif d'action sur des enjeux déterminants pour la santé et pour l'accès aux services universels.

Les organismes communautaires du quartier regroupés à la Table interviennent dans les domaines de la santé, du logement, de la défense des droits et de la justice, de l'alimentation et sur les enjeux de la sécurité alimentaire, de l'éducation populaire, du patrimoine historique, de la culture, des conditions de vie des jeunes, des familles, des femmes, des aînés et des nouveaux arrivants.

[1] Les membres du comité en sécurité alimentaire :

Club populaire des consommateurs
Partageons l'espoir
Maison du partage d'Youville
Maison Saint-Columba

1.a- Liste des membres

- Action-Santé
- Carrefour d'éducation populaire
- Centre Africain de Développement et d'Entraide (CADE)
- Centre des aînés de Pointe-Saint-Charles
- Centre Social Autogéré
- Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles
- Club populaire des consommateurs
- Comité des sans emploi
- Conseil des aînés de Pointe-Saint-Charles
- CPE Les Enfants de l'avenir
- Familles en action
- Madame prend congé : Centre des femmes de Pointe-Saint-Charles
- Maison des jeunes - Adozone
- La Maison du Partage d'Youville
- Partageons l'espoir / Share the Warmth
- Projet Suivi Communautaire
- Prévention Sud-Ouest
- Regroupement information logement (RIL)
- Regroupement Économique et Social du Sud-Ouest (RESO)
- Saint Columba House
- Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne
- Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles
- Travail de rue / Action Communautaire (TRAC)
- Welfare Rights Committee
- YMCA de Pointe-Saint-Charles / Éco-Quartier

1.b- Les obstacles à une bonne alimentation dans le quartier

En 2007, la Direction de la santé publique réalisait une étude sur la disponibilité des fruits et légumes frais à Montréal[2]. Cette étude a déterminé les endroits où il n'y a pas de magasins de fruits et de légumes sur des distances de 500 mètres. Un important secteur situé tout au sud de la rue Wellington recoupe à la fois des indices importants de défavorisation économique et sociale et l'absence d'épicerie. En effet, 41% des résidents de cette zone vivent sous le seuil de faible revenu et 23% des résidents vivent seul. Aussi, les familles monoparentales sont plus nombreuses dans le quartier (49%) que la moyenne montréalaise (33%).

Ainsi, ces conditions de vie et l'absence d'une offre alimentaire structurante à proximité démontrent les défis auxquels les résidents et les organismes communautaires font face quotidiennement. Le comité en sécurité alimentaire de la Table Action-Gardien regroupe des organismes qui offrent des services d'urgence et aussi des espaces d'apprentissage de la préparation de la nourriture et d'accès au jardinage en collectivité. La valorisation et le soutien de ces alternatives à l'aide d'urgence sont importants pour nos membres pour qui la sécurité alimentaire comprend aussi un volet qualitatif qui reconnaît la capacité des personnes à décider ce qu'elles mangent.

Pour le comité d'Action-Gardien, voici ce que veut dire la sécurité alimentaire :

- Pouvoir s'offrir de la nourriture de qualité et diverse en quantité suffisante et à un prix raisonnable;
- Pouvoir choisir des aliments diversifiés et de qualité grâce à de l'information simple et fiable;
- Pouvoir trouver la qualité et la diversité près de chez soi.
- Avoir et développer des connaissances et des compétences pour faire des choix informés sur les aliments

[2] Direction de la santé publique de Montréal, 2007. *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal : le CSSS Sud-Ouest-Verdun*.1-4. Montréal.

2- PROPOSITIONS POUR UNE STRATÉGIE MONTRÉALAISE EN ALIMENTATION

2.a- La mission

Puisque l'intervention des organismes en sécurité alimentaire et les préoccupations pour l'alimentation que nous portons concernent plusieurs niveaux d'accessibilité en termes économiques, géographiques et de qualité, nous proposons ici une mission pour le conseil des politiques alimentaires (CPA) au niveau municipal :

> La mission du CPA soutient les initiatives qui répondent aux besoins de la population en matière de sécurité alimentaire. Il appuie le maintien et le développement de jardins collectifs et communautaires, les cuisines communautaires, la distribution de boîtes de nourriture saine dans les quartiers défavorisés, les programmes durables d'achat d'aliments. Aussi, cette instance met en place un plan stratégique pour établir des objectifs atteignables et faire des liens entre les différents services de la Ville et les arrondissements afin de soutenir la production alimentaire, d'identifier les obstacles administratifs ou politiques qui ralentissent l'implantation des initiatives locales et pour faire les représentations nécessaires auprès des autres acteurs du système alimentaire et les partenaires montréalais.

2.b- La gouvernance

Nous savons que la Ville de Montréal et ses arrondissements subissent les impacts de l'accès inégal aux aliments, de la profusion des commerces non adéquats ou de piètre qualité pour répondre aux besoins des Montréalais, de la perte des espaces et des emplois agricoles et c'est pourquoi nous sommes persuadés de l'importance d'une instance dont la mission et les champs de compétence seront reconnus par les nombreux intervenants du milieu de l'alimentation.

Il semble incontournable d'enraciner le fonctionnement d'un conseil alimentaire dans la structure municipale[3]. Ainsi, un CPA à Montréal peut se rattacher à la Ville ou encore à l'agglomération. Quand on observe ce qu'il se fait ailleurs au Canada en matière de stratégie pour améliorer l'accès aux aliments, c'est le modèle hybride doté de liens directs avec le gouvernement qui semble être adéquat pour Montréal.

D'abord, comme c'est le cas à Toronto, il est grand temps d'identifier des leviers à l'échelle métropolitaine pour soutenir les initiatives de quartier. C'est aussi sur le plan de la définition des objectifs du CPA qu'il doit y avoir des moments de réflexion communs entre la municipalité et les OBNL qui sont sur le terrain. Le comité en sécurité alimentaire de Pointe-Saint-Charles souhaite participer au chantier pour déterminer les pistes d'action d'un CPA.

[3] Selon la typologie de MacRe et Donahue, il y a 6 modèles de gouvernance quant aux instances canadiennes en matière de système alimentaire ; dans MacRae et Donahue, *Entrepreneurs en politiques alimentaires municipales : Analyse préliminaire du rôle des villes et districts régionaux canadiens dans l'évolution du système alimentaire*, 2013 : 10.

3- LES CHAMPS DE COMPÉTENCE D'UN CONSEIL DES POLITIQUES ALIMENTAIRES

Il y a plusieurs compétences reliées au système alimentaire qui sont déjà assumées par la municipalité. Par exemple, la distribution des plantes comestibles par les éco-quartiers, les opportunités de verdissement de ruelles, les lots disponibles pour l'agriculture urbaine et la collecte sélective des matières compostables en témoignent.

L'instance ici discutée valorise les programmes déjà assumés par la municipalité et elle cible les services municipaux qui peuvent soutenir les activités de production, de transformation et de distribution alimentaire; en marge des réseaux agro-alimentaires de masse qui ont échoué sur le plan de l'accès équitable aux aliments. Concrètement, le CPA joue un rôle de soutien à l'égard des initiatives de quartiers dont les défis principaux sont le manque de support financier, l'absence de plan stratégique de la Ville et de l'arrondissement et d'une règlementation (municipale et provinciale) parfois inhospitalière afin de valoriser le système alimentaire davantage inclusif et solidaire auquel nous contribuons.

Voici des perspectives d'intervention qui doivent contribuer à la pertinence d'un CPA à Montréal :

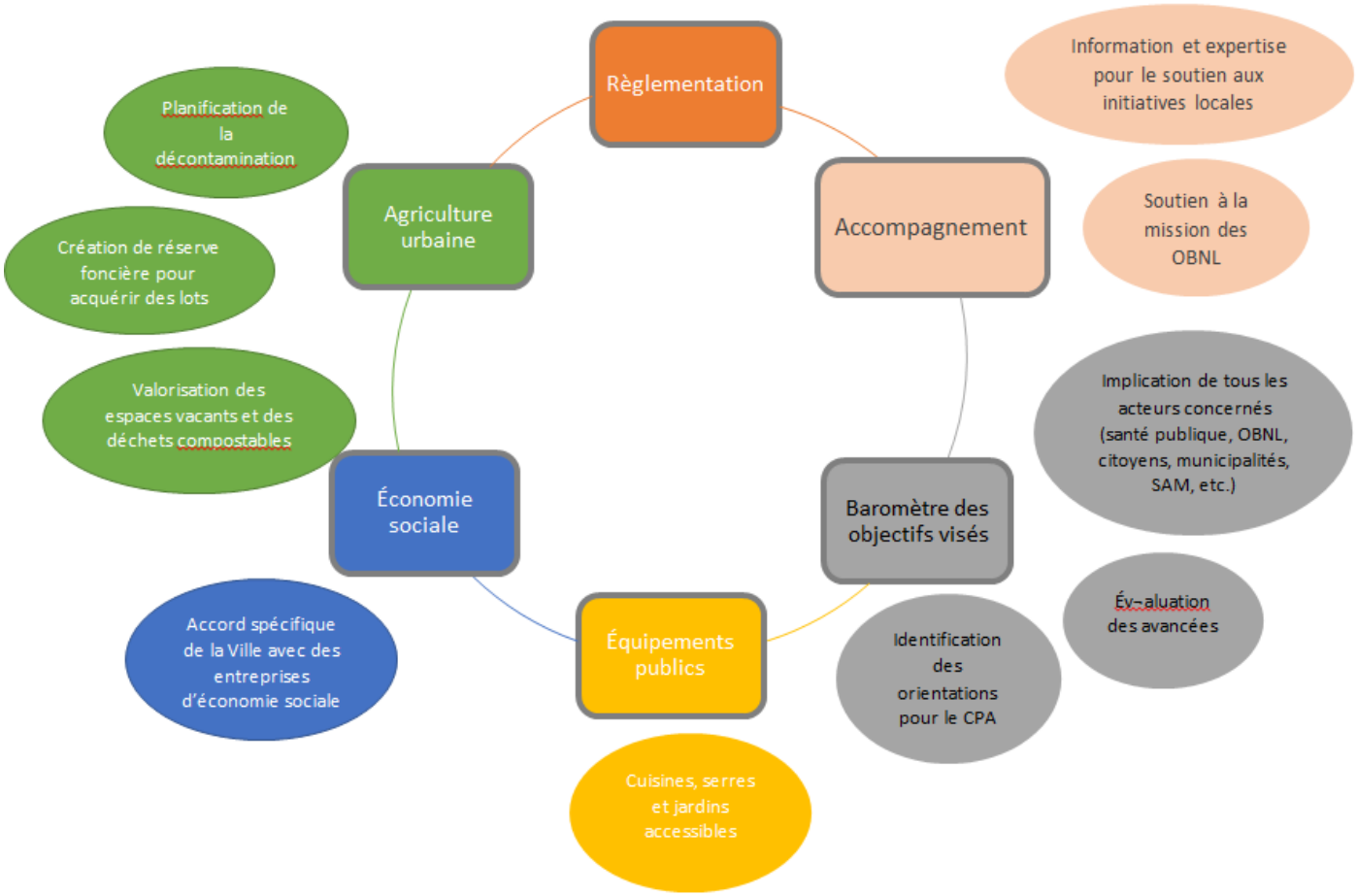

3.a- L'agriculture urbaine en tant qu'outil de développement social et urbain

Dans un quartier comme Pointe-Saint-Charles, l'agriculture urbaine est un élément de réponse à des problèmes de santé publique : difficulté d'accéder à des produits frais à prix raisonnable dans des secteurs du quartier, espace de cohésion sociale, lutte aux ilots de chaleur et opportunité pour les jardiniers de bouger. À l'heure actuelle, il est important d'envoyer un message clair pour que le développement de Montréal intègre des mesures pour améliorer l'accès aux espaces d'agriculture urbaine et en faire un usage reconnu.

La Ville de Montréal doit améliorer l'accès à la pratique d'agriculture urbaine:

- reconnaître l'importance de l'agriculture urbaine pour la production en appliquant un quota minimum par quartier ;

  Alors que ce mécanisme existe déjà pour les parcs et les espaces verts, il est pertinent de planifier des réserves de terrain destinées à l'agriculture urbain pour les nouveaux développements résidentiels. Pour les quartiers déjà construits, l'amélioration de l'accès à l'agriculture urbaine passe par la valorisation du jardinage communautaire et collectif à même des espaces publics. Les ruelles et les stationnements peuvent facilement être adaptés (points d'eau, terre propre, bacs) pour accueillir les jardiniers.

- réserver des espaces pour l'usage de l'agriculture urbaine, tant jardins collectifs que communautaires, dont les emplacements sont déterminés avec les acteurs locaux;

À Pointe-Saint-Charles, c'est le terrain en face du Oil-Store dans les anciens terrains du CN qu'on souhaite acquérir pour le jardinage communautaire. Cet espace, le lot 5 représenté sur les plans de développement des ateliers du CN, est une opportunité de contribuer aux activités de production alimentaire dans un secteur particulièrement mal desservi à cet effet.

- appuyer la décontamination des terrains voués à l'agriculture urbaine;

La contamination des terrains est un frein majeur au développement de l'agriculture urbaine. Un CPA montréalais agit pour mobiliser les autres paliers de gouvernement et assumer une part des responsabilités de la décontamination des sols. L'analyse de sols nécessaires à la détection de contaminants, et l'identification des pistes de solution pour valoriser les terrains contaminés sont des expertises qui vont soutenir le travail qu'il se fait dans les quartiers.

- soutenir financièrement les organismes qui animent les jardins collectifs;

L'agriculture urbaine est souvent assumée par des organismes communautaires via les jardins collectifs. Leurs interventions sont incontournables pour rejoindre les familles défavorisées et animer le volet éducatif du jardinage.

3.b- Des équipements publics pour soutenir l'autonomie alimentaire dans les quartiers

Alors que la nourriture est essentielle, elle est également un liant social qui façonne la dynamique des quartiers montréalais. L'accès à la nourriture motive bien des déplacements et représente un fardeau économique de l'ordre du tiers du portefeuille des Montréalais.

Alors que les centres sportifs, les bibliothèques et les maisons de la culture sont des équipements publics où les citoyens ont accès au sport, à la culture et aux loisirs, il n'y a aucun centre de production, de transformation ni de distribution alimentaire qui soit assumé par la municipalité. Nous proposons que la municipalité considère soutenir l'acquisition d'infrastructures à des fins alimentaires.

3.c- Les offres de services dédiées aux entreprises d'économie sociale

Il serait pertinent pour un CPA de développer le lien de fournisseurs entre la Ville, et ses arrondissements, avec les organismes d'insertion sociale et professionnelle dans le domaine de l'alimentation. En effet, il y a encore beaucoup à développer dans le domaine des ententes de service pour valoriser les organismes d'économie sociale en matière de production, de transformation et de distribution alimentaire et d'approvisionner les instances municipales en nourriture préparée pour le public ou les événement spéciaux ou pour les repas des employés. Depuis récemment, on voit des ouvertures en ce sens. Par exemple, des entreprises d'insertion situées à Montréal offrent les services alimentaires au Jardin botanique, au Biodôme, à l'Insectarium et au Planétarium de Montréal.

3.d- Un rôle d'interlocuteur vis-à-vis des paliers de gouvernement

Dans le quartier Pointe-Saint-Charles, l'arrondissent accompagne déjà en partie la mise en place de solutions développées localement pour améliorer l'accès aux aliments. Par exemple, l'arrondissement Le Sud-Ouest a appuyé les démarches vis-à-vis de la STM alors qu'il était question d'améliorer le réseau des autobus pour connecter la zone dépourvue d'épicerie avec les quartiers environnants qui eux sont dotés de services alimentaires. Plus récemment, l'arrondissement s'est engagé dans le processus visant à modifier le règlement d'urbanisme afin d'empêcher les changements d'usage des rez-de-chaussée sur un tronçon de la rue Wellington. Ceci illustre que l'appui politique pour améliorer l'accès aux aliments est bien réel à Montréal et il pourrait aller beaucoup plus loin.

Par exemple, certains règlements municipaux freinent le développement des serres ou encore empêchent les animaux en ville. Il y a des améliorations souhaitées pour rendre l'étiquetage facile à comprendre et plus transparent des pratiques agroalimentaires (OGM). Le CPA intervient auprès des interlocuteurs afin d'améliorer les conditions favorables à une saine alimentation pour tous.

En plus de jouer un rôle d'interlocuteur, le CPA fixe le prix des aliments inclus dans le panier de base, comme cela est déjà fait avec le lait, la volaille et les œufs. Cette mesure universelle pour tous les montréalais permet de limiter l'augmentation des prix due à l'inflation.

3.e- L'accompagnement des initiatives locales

Il est important que des ressources humaines et financières soient affectées à réaliser la mission d'un CPA et à défendre les conditions qui favorisent l'autonomie alimentaire de Montréal vis-à-à-vis d'autres paliers gouvernementaux et d'autres acteurs du système alimentaire. Montréal et les collaborateurs d'un CPA soutiennent les activités impliquées dans la boucle des transactions, de la production alimentaire à la gestion des déchets. Un CPA est important pour appuyer les démarches de revitalisation animées par les acteurs locaux. Par exemple, un CPA supporte les points de distribution directs (marchés et épiceries solidaires) portés par le milieu communautaire.

3.f- L'implication des parties prenantes en matière de sécurité alimentaire

Dans le quartier Pointe-Saint-Charles, nous innovons sur plusieurs plans en concertant les acteurs locaux et en consultant la population sur les priorités à mettre en œuvre. Ces processus sont inhérents à nos valeurs et ils participent à dégager des priorités de quartier qui rallient plusieurs types de résidents, peu importe leur profil socio-économique, leur langue ou leur origine. Il est nécessaire d'impliquer des organismes communautaires sur un conseil montréalais. Notre expérience développée sur le terrain peut alimenter les objectifs du CPA et identifier les actions à mettre en œuvre. Aussi, c'est avec d'autres acteurs du secteur de la santé et du secteur de l'éducation qui sont grandement concernés par les enjeux de sécurité alimentaire à Montréal qu'il est nécessaire de collaborer pour les étapes d'évaluation et de bilan du CPA.

4- L'ARBRE EST DANS SES FEUILLES

La Table Action-Gardien est membre du C*ollectif 7 à nous* qui est engagé dans la revitalisation et la reconversion d'un ancien bâtiment industriel des terrains ferroviaires de la compagnie du CN. À l'image de la chanson *L'arbre est dans ses feuilles*, c'est de fils en aiguille que les citoyens et les organismes communautaires du quartier ont développé un projet structurant pour répondre aux problèmes d'insécurité alimentaire vécus. Ainsi, c'est riche de notre expérience pour acquérir cet immeuble et le terrain adjacent et c'est l'anticipation des prochaines étapes de développement du projet en sécurité alimentaire qui nous incite à présenter ici l'opportunité à saisir pour la Ville de Montréal.

Ce pôle alimentaire cherche à améliorer la sécurité alimentaire dans le quartier. Les différents usages d'agriculture urbaine, de serre, de cuisine collective et de salle polyvalente vont améliorer le savoir-faire des Montréalais et contribuer à renforcer l'autonomie alimentaire des résidents. Que la Ville acquiert le

lot 5 et qu'elle dédie des fonds d'immobilisation pour la mise sur pied d'un équipement à usage collectif au Bâtiment 7 sont des conditions déterminantes pour l'accès aux aliments dans le sud du quartier[4].

5- RETOUR SUR LES RECOMMANDATIONS POUR UNE POLITIQUE ALIMENTAIRE À MONTRÉAL

Bien que la production, la transformation et la distribution des aliments relèvent d'autres instances gouvernementales et de l'entreprenariat privé, c'est sur le plan de l'accompagnement aux initiatives locales, de la règlementation, du développement de l'agriculture urbaine, de la création d'opportunités en économie sociale et de l'évaluation participative que la municipalité peut faire la différence pour soutenir le système alimentaire montréalais. Voici les recommandations formulées afin que le Conseil des politiques alimentaires réponde à l'enjeu de l'insécurité alimentaire sur le territoire montréalais.

I. La mission du CPA soutient les initiatives qui répondent aux besoins de la population en matière de sécurité alimentaire. Il appuie le maintien et le développement de jardins collectifs et communautaires, les cuisines communautaires, la distribution de boîtes de nourriture saine dans les quartiers défavorisés, les programmes durables d'achat d'aliments. Aussi, cette instance met en place un plan stratégique pour établir des objectifs atteignables et faire des liens entre les différents services de la Ville et les arrondissements afin de soutenir la production alimentaire, d'identifier les obstacles administratifs ou politiques qui ralentissent l'implantation des initiatives locales et pour faire les représentations nécessaires auprès des autres acteurs du système alimentaire et les partenaires montréalais.

II. Le conseil des politiques alimentaires sollicite les gouvernements et établit un échéancier des projets de décontamination des sols de son territoire.

III. Les espaces dont l'accès est public doivent être suffisants pour l'agriculture urbaine en regard de la densification et du développement immobilier sur l'île. La contribution pour fins de parc est bonifiée pour inclure un pourcentage pour l'agriculture urbaine.

IV. La Ville de Montréal améliore le programme de jardins communautaires.

V. En collaboration avec le Comité de travail en agriculture urbaine, le rôle d'une CPA réalise un inventaire des terrains propices au développement de l'agriculture urbaine, crée une réserve foncière pour ces terrains et cible certains secteurs de la ville particulièrement mal desservis à cet égard.

[4] Le *Collectif 7 à nous*, porteur du projet des *Ateliers 7 à nous*, dépose également un mémoire dans le cadre de la présente consultation de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise.

VI. La Ville acquiert le lot 5, sur les anciens terrains du CN à Pointe-Saint-Charles, pour des fins d'agriculture urbaine.

VII. Un CPA soutient le développement et le maintien des points d'accès aux aliments sains et abordables.

VIII. Un CPA développe le lien de fournisseurs entre la Ville, et ses arrondissements, avec les organismes d'insertion sociale et professionnelle dans le domaine de l'alimentation.

IX. Le CPA conçoit des règlements municipaux qui permettent d'améliorer les conditions d'accès aux aliments.

X. Le CPA fixe le prix des aliments inclus dans le panier de base.

XI. Le CPA soutient le développement d'équipements à vocation alimentaire.

XII. La municipalité participe à dégager des fonds d'immobilisation pour la mise sur pied d'un équipement à usage collectif au Bâtiment 7.